

Rapport d'évaluation

Évaluation du programme
de Sciences humaines (300.01)
conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC)

au Cégep de Saint-Félicien

Avril 1997

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Introduction

Le programme menant au DEC en *Sciences humaines (300.01)* offert par le Cégep de Saint-Félicien a été évalué, par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC), dans le cadre de l'opération d'évaluation de ce programme dans l'ensemble des collèges qui le dispensaient en 1994-1995. Cette évaluation porte particulièrement sur la composante de formation spécifique du programme révisé, en application depuis l'année scolaire 1991-1992.

Le rapport d'autoévaluation, dûment adopté par le Conseil d'administration du Collège, a été préparé conformément au guide spécifique fourni par la Commission¹. Il a été reçu à la Commission le 21 février 1996. Un comité visiteur l'a analysé, puis a effectué une visite au Collège les 2 et 3 octobre 1996². À cette occasion, il a pu rencontrer la Direction du Collège, le comité d'évaluation, des professeurs et des étudiants³. Cette visite a permis de réaliser un examen complémentaire des principaux aspects de la mise en oeuvre du programme.

Le présent rapport trace d'abord les caractéristiques essentielles du programme, tout en le situant en rapport avec le projet éducatif et l'offre de formation du Collège. Il décrit ensuite brièvement le processus d'autoévaluation retenu par le Collège. Il expose, critère par critère, les conclusions auxquelles en est arrivée la Commission après l'analyse du rapport d'autoévaluation et la prise en compte de l'information recueillie lors de la visite. Comme le précise le guide spécifique, les critères retenus pour cette évaluation sont les suivants : la cohérence du programme, la valeur des méthodes pédagogiques et de l'encadrement, l'adéquation des ressources humaines, l'efficacité du programme et la qualité de la gestion du programme.

-
1. COMMISSION D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL, *Guide spécifique pour l'évaluation de programmes d'études – Le programme de Sciences humaines*, Québec, mars 1995, 69 p.
 2. Le comité visiteur était composé de M. Georges Goulet, professeur à l'Université du Québec à Hull, de M^{me} Michelle Lauzon, conseillère pédagogique au Collège de Maisonneuve et de M. Raymond Munger, professeur en économie au Collège de Sherbrooke. M^{me} Louise Chené, commissaire, présidait le comité; M^{me} Jocelyne Lévesque, agente de recherche à la CEEC, agissait comme secrétaire.
 3. Le genre masculin est utilisé comme générique sans préjugé quant au sexe des personnes.

Description du programme

Le programme de *Sciences humaines* est offert au Cégep de Saint-Félicien depuis sa fondation en 1971. Durant la période évaluée, il a accueilli de 180 à 210 élèves pour les deux années du programme, ce qui représente de 25 % à 28 % de la clientèle totale du Collège. La clientèle du programme de *Sciences humaines* provient de la région immédiate de Saint-Félicien et elle est en décroissance, surtout à cause de facteurs démographiques, la clientèle du secondaire étant elle-même en baisse. De plus, une partie de la clientèle traditionnelle du programme choisit maintenant de poursuivre des études professionnelles au niveau secondaire.

Le Collège s'est doté depuis plusieurs années d'un projet éducatif qu'il qualifie de «plan de développement». Ce projet éducatif comporte des orientations et un plan d'action qui veulent permettre à l'établissement d'assurer sa mission éducative. Le Collège entend, entre autres, favoriser l'arrimage entre le secondaire et le collégial, permettre aux élèves d'acquérir une solide formation fondamentale et prioriser les stratégies d'enseignement adaptées à leurs besoins. De plus, le projet éducatif repose sur une collaboration étroite avec le milieu environnant afin d'ajuster l'offre de service aux besoins de la communauté.

Depuis la révision du programme, le Collège offre deux profils soit «Individu et société», qui regroupe environ 80 % des élèves, et «Économie et gestion». Ce dernier profil est le seul qui permette aux élèves de suivre les cours de mathématiques préalables à certains programmes universitaires.

Les deux profils sont gérés par deux structures différentes. Le profil «Individu et société» est sous la responsabilité du Département de Sciences humaines qui regroupe les professeurs de six disciplines (économie, géographie, histoire, psychologie, sociologie et sciences politiques). Le profil «Économie et gestion» est confié au Département de Sciences et Techniques administratives. Durant la période évaluée et jusqu'à maintenant, ces deux départements ont travaillé en parallèle et ne se sont pas concertés pour développer une vision commune du programme. Le Département de Mathématiques intervient lui aussi puisqu'il assume les cours de «Méthodes quantitatives» pour les deux profils et les trois cours de mathématiques pour le profil «Économie et gestion». En 1994-1995, 23 professeurs dispensaient les cours de formation spécifique dans le programme.

Évaluation du programme

Le processus d'autoévaluation

L'ensemble de la démarche d'autoévaluation a été confiée à un Comité directeur composé de dix personnes, soit les coordonnateurs des trois départements impliqués – Sciences humaines, Techniques administratives et Mathématiques –, des représentants de la Direction des études et des représentants du Centre d'études collégiales à Chibougamau.

Les départements concernés se sont dotés de plusieurs sous-comités afin de recueillir et d'analyser les informations nécessaires à l'autoévaluation. C'est le conseiller pédagogique rattaché au programme qui a été chargé de la rédaction finale du rapport. En plus des professeurs, des personnes-ressources – gestionnaires et professionnels – ont également été mises à contribution à différentes étapes du processus.

Des sondages ont été menés auprès de diplômés et d'élèves ayant suivi des cours du tronc commun ou ayant bénéficié de mesures d'aide, afin de recueillir leurs opinions sur la charge de travail, la valeur des méthodes pédagogiques et de l'encadrement et sur l'efficacité du programme. Un questionnaire a aussi été administré aux professeurs pour connaître leur appréciation de la gestion du programme.

Les professeurs rencontrés lors de la visite considèrent que le rapport d'autoévaluation est le fruit d'un travail collectif auquel ils ont participé activement. Ils ont apprécié l'approche préconisée par le Collège, approche qui les a amenés à être régulièrement consultés et à contribuer à la rédaction de certaines parties du rapport. Cette approche a suscité l'engagement des intervenants. La synthèse n'est cependant pas très poussée, de sorte que le rapport d'autoévaluation ne rend pas toujours justice au programme, comme la Commission a pu le constater lors de la visite.

La mise en oeuvre du programme

Pour chacun des critères retenus, la Commission fait ses principales constatations, souligne les points forts du programme et formule, le cas échéant, des recommandations, des suggestions et des commentaires susceptibles de contribuer à l'amélioration de l'un ou l'autre aspect de sa mise en oeuvre.

La cohérence du programme

La cohérence du programme est examinée sous l'angle de trois sous-critères : le caractère intégré du programme; la séquence des activités d'apprentissage; le réalisme et l'équilibre des exigences. Dans cette analyse, la Commission distingue les deux profils offerts, comme l'a fait le Collège, parce que des différences marquées existent entre les profils.

Le Département de Sciences humaines, responsable du profil «Individu et société», s'est doté d'un modèle pédagogique qui a inspiré la mise en oeuvre du programme révisé. Il y a, chez les professeurs de ce Département, une bonne appropriation des objectifs et une perception juste des relations entre chacun des cours du tronc commun et l'atteinte des objectifs du programme. Le rapport en fait la démonstration et les échanges qui ont eu lieu lors de la visite ont permis de le confirmer. Il existe chez ces professeurs une vision commune des finalités de ce profil qui s'appuie sur une conceptualisation du modèle pédagogique, lequel classe les habiletés à atteindre par session. Il est aussi fortement axé sur le fil conducteur de la méthodologie, allant d'une familiarisation jusqu'à l'activité d'intégration. Les élèves rencontrés sont conscients du modèle qui leur est proposé par leurs professeurs et ils y adhèrent.

Pour ce profil, les activités d'apprentissage mises en oeuvre permettent d'atteindre les objectifs du programme, à l'exception de celui concernant la langue seconde. Cette conceptualisation du programme et les liens qui sont établis entre ses diverses composantes constituent un des points forts de ce profil.

Quant au profil «Économie et gestion», la structure et l'orientation du profil y amènent une spécialisation marquée. Outre les cours de mathématiques, il comprend quatre cours d'administration et le cours d'«*Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*» (IPMSH) se fait en lien immédiat avec ce domaine. De plus, plusieurs élèves réalisent leur activité d'intégration à partir d'une thématique liée à l'administration. Comme l'affirme le rapport, ce «profil vise l'acquisition graduelle des habiletés reliées aux Sciences administratives».

La visite a permis d'observer que la démarcation des deux profils a des conséquences jusque dans la perception que les élèves du profil «Économie et gestion» ont de la finalité du programme et de l'importance des matières qui le constituent. Les élèves rencontrés sentent qu'ils ne font partie ni du programme de *Sciences humaines*, ni de celui de Techniques administratives.

Il est donc impossible à la Commission, malgré l'intérêt du profil «Individu et société», de considérer que le Collège a réalisé de façon complète l'implantation du programme révisé de *Sciences humaines*.

En conséquence, la Commission recommande au Cégep de Saint-Félicien de développer une vision commune du programme de Sciences humaines qui prenne mieux en compte le projet éducatif du Collège et les caractéristiques des clientèles recrutées.

La Commission lui **suggère** de s'assurer que l'absence de cours de mathématiques dans le profil «Individu et société» ne constitue pas, pour certains élèves, un facteur incitatif artificiel à s'inscrire dans le profil «Économie et gestion» et, au besoin, d'introduire la possibilité d'un cours de mathématiques dans le profil «Individu et société».

La Commission invite aussi le Collège à poursuivre l'atteinte de l'objectif de compréhension de textes en langue seconde, considérant son importance pour la poursuite d'études universitaires.

Nonobstant ce qui a été dit sur le fait que les profils ne constituent pas un seul programme, la Commission a constaté, à la lecture du rapport et lors de la visite, qu'il y a une volonté d'instaurer une progression des apprentissages dans la mise en oeuvre des profils. Une vocation particulière est attribuée à chaque session et les élèves confirment qu'il y a une progression dans la nature des travaux à réaliser. Il y a aussi un arrimage entre les cours «*Méthodes quantitatives*», «*Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*» (IPMSH) et l'activité d'intégration. Dans les disciplines qui offrent plus d'un cours, les professeurs sont attentifs à établir une certaine logique d'articulation entre eux. De façon générale, l'idée de faire progresser les élèves dans leurs apprentissages est présente et poursuivie.

Toutefois, les modifications apportées à la grille de cours pour la cohorte 1994-1995 accentuent, selon la démonstration faite par le Collège, l'aspect technique du programme. C'est pourquoi la Commission s'interroge sur les fondements de ces changements, lesquels aboutissent à un degré accru de spécialisation chez les élèves. Une fois que le Collège aura développé une vision commune du programme, la Commission lui **suggère** de s'assurer que le choix des activités d'apprentissage ne conduise pas à une trop grande spécialisation.

Le rapport démontre que les professeurs respectent la pondération des cours telle que déterminée par le Ministère. Selon le sondage effectué, la charge de travail globale demandée

aux élèves dans les cours du tronc commun est abondante et adéquate. La Commission a noté lors de la visite que non seulement les professeurs respectent la pondération, mais qu'ils visent la progression des apprentissages tout en s'assurant de répondre à des standards de niveau collégial. Les élèves rencontrés ont témoigné que la charge de travail soutenue qui leur est donnée et le niveau élevé des exigences constituent pour eux un des points forts du programme.

La valeur des méthodes pédagogiques et de l'encadrement des étudiants

Trois sous-critères permettent d'apprécier la valeur des méthodes pédagogiques et de l'encadrement des étudiants : l'adaptation des méthodes pédagogiques aux objectifs visés et aux caractéristiques des étudiants; les services de conseil, de soutien et de suivi ainsi que les mesures de dépistage des difficultés d'apprentissage; la disponibilité des professeurs.

Le rapport fait état de l'utilisation par les professeurs des cours du tronc commun d'une variété de méthodes pédagogiques qu'ils semblent, selon le témoignage des élèves rencontrés, utiliser de la meilleure façon possible pour rompre la monotonie et permettre l'atteinte réelle des objectifs des cours. Le rapport ne fait pas mention de la manière dont ces méthodes sont adaptées aux caractéristiques des élèves. Il souligne plutôt qu'une véritable analyse des caractéristiques des élèves n'a pas été faite par le Collège. Les intervenants estiment avant tout que la clientèle de ce programme est très diversifiée. La Commission invite le Collège à trouver des mécanismes afin d'analyser plus finement les caractéristiques de sa clientèle et d'en faire part aux enseignants, puisque ceux-ci démontrent la volonté de développer des méthodes pédagogiques mieux adaptées.

Toutefois, les rencontres avec les élèves et avec les professeurs ont révélé que l'utilisation des outils informatiques dans le programme est à améliorer. La Commission *suggère* au Collège de prendre les mesures nécessaires pour familiariser les élèves avec les nouvelles technologies de l'information dans le cadre du programme de *Sciences humaines* et, au besoin, d'apporter du soutien aux professeurs dans leur utilisation.

Les élèves peuvent bénéficier de mesures de dépistage, de soutien et de suivi abondantes et qui semblent avoir un impact sur leur réussite. Au niveau du dépistage, mentionnons l'utilisation de tests administrés à tous les étudiants nouvellement admis. De plus, un ensemble d'activités d'accueil et d'intégration pédagogique et sociale visent l'adaptation rapide des élèves à leur nouvel environnement. Ils ont également accès au Centre d'aide en français (CAF). Le Collège offre aussi une session d'accueil et d'intégration à l'intention des nouveaux inscrits en situation d'échec anticipée. Un professeur du Département de Sciences

humaines participe à cette session en dispensant deux cours et en assumant le tutorat de certains élèves. Un projet d'encadrement s'adresse spécifiquement aux élèves du profil «Individu et société» dans le cadre de certains cours. Les professeurs manifestent un souci constant d'offrir du soutien aux élèves qui en ont besoin. Les élèves consultés, qui ont bénéficié de ces mesures, s'en disent très satisfaits. Aucune mesure d'aide ne s'adresse exclusivement aux élèves du profil «Économie et gestion» parce que les intervenants considèrent qu'ils n'en ont pas besoin. Les mesures mises en place par le Collège et les attitudes du personnel enseignant à l'égard des élèves du profil «Individu et société» favorisent un encadrement digne de mention.

Les professeurs offrent aux élèves une disponibilité moyenne de onze heures par semaine en dehors des heures d'enseignement. Ils affichent leur horaire et signalent leur disponibilité dans les plans de cours. Un nombre significatif d'élèves profitent de ce support particulier de leurs professeurs. Les élèves qui ont répondu au sondage et ceux qui ont été rencontrés le reconnaissent et ils l'apprécient. Cette disponibilité des professeurs de tous les départements touchés est incontestablement un des points forts du programme.

L'adéquation des ressources humaines, matérielles et financières

Les deux sous-critères retenus concernent plus particulièrement l'adéquation des ressources humaines : la qualification des professeurs; les procédures d'évaluation et de perfectionnement de ces professeurs.

Les professeurs qui dispensent les cours du tronc commun sont qualifiés et expérimentés, comme en fait foi le rapport. La répartition des cours disciplinaires s'effectue par consensus dans chacun des départements concernés. Pour les cours multidisciplinaires, il y a un souci d'assurer une certaine stabilité dans l'équipe qui les assume, même s'ils servent parfois à compléter une charge de travail.

La visite a mis en évidence que les professeurs du Collège sont motivés, dynamiques et prêts à rechercher de nouvelles manières d'exercer leur profession. Les professeurs des deux profils semblent favorables à la concertation et prêts à collaborer entre eux, même s'ils ont évolué jusqu'à maintenant de façon parallèle.

Le Cégep de Saint-Félicien ne possédait pas de politique d'évaluation des professeurs au moment de l'évaluation du programme de *Sciences humaines*. En 1995-1996, une *Politique cadre d'évaluation des personnels* a été élaborée en consultation avec l'ensemble des

catégories de personnels. Il reste maintenant à définir les modalités d'application de cette politique. Les professeurs rencontrés sont ouverts à des mesures d'évaluation.

Par ailleurs, il existe un programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant. Quant à l'évaluation de l'enseignement, certains professeurs demandent à leurs élèves d'évaluer leurs cours, mais cette pratique n'est pas systématique et relève d'initiatives personnelles.

Des modalités ont été établies afin de répartir le plus équitablement possible les ressources disponibles pour le perfectionnement en fonction des besoins exprimés, tant dans le domaine pédagogique que disciplinaire. Selon le sondage effectué, les professeurs se disent satisfaits du perfectionnement reçu. Ils ont signalé se sentir soutenus par la Direction, même si les ressources sont insuffisantes pour répondre à tous les besoins. Le Collège a implanté, en 1995-1996, une gestion décentralisée des budgets de perfectionnement.

La visite a permis de constater que l'organisation physique des lieux facilite le travail des professeurs et le contact avec les élèves. Les ressources didactiques sont suffisantes et disponibles, mais le Collège aurait intérêt à mettre à jour la collection de la bibliothèque. En ce qui concerne l'informatique, le Collège dispose maintenant d'un laboratoire de trente places accessible aux élèves. Toutefois, le problème de la familiarisation à l'informatique dépasse celui de l'accessibilité aux équipements. Comme il a été dit antérieurement, le Collège devrait s'assurer que les professeurs reçoivent le support nécessaire pour intégrer les nouvelles technologies de l'information à leur enseignement et favoriser l'accès le plus large possible aux équipements disponibles.

L'efficacité du programme

Quatre sous-critères ont été retenus pour évaluer l'efficacité du programme : les modes et les instruments d'évaluation des apprentissages; le taux de réussite dans les cours; le taux de diplomation; le degré d'atteinte des objectifs du programme par les diplômés.

Le rapport démontre que la PIEA est appliquée dans les cours du tronc commun. Les plans de cours sont présentés en réunion départementale et analysés à chaque session par la Direction des études. De plus, il y a concordance entre les objectifs décrits aux plans de cours, les examens, les travaux et leurs corrigés.

La Commission a vérifié la capacité des moyens d'évaluation utilisés à mesurer adéquatement et efficacement l'atteinte des objectifs visés. À cette fin, elle a analysé les plans de cours et

les outils d'évaluation des cours «*Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*» (IPMSH) et «*Économie globale*» dispensés en 1994-1995. Selon la documentation transmise à la Commission, les buts et objectifs des plans de cours d'«IPMSH» sont identiques ou apparentés à ceux du Ministère. Les objectifs du cours «*Économie globale*» sont conformes aux objectifs ministériels, à l'exception de celui concernant les échanges internationaux. Les outils d'évaluation analysés sont diversifiés et congruents et ils maintiennent des standards satisfaisants.

La nécessité d'appliquer la PIEA est bien comprise dans le Collège, autant chez les professeurs que chez les élèves. Les élèves rencontrés ont confirmé que les évaluations reflètent la matière donnée, que les professeurs sont exigeants et respectent les règles concernant la correction de la langue française. Ils s'en trouvent très satisfaits. L'application de la PIEA et la rigueur des pratiques d'évaluation constituent un autre point fort du programme.

Les taux de réussite des cours du tronc commun se comparent globalement à ceux du réseau. Cependant, comme le mentionne le rapport, ces résultats globaux ne permettent pas de distinguer les taux de réussite de chacun des profils. Selon les ressources rencontrées, les élèves du profil «Individu et société» ont des taux d'échec beaucoup plus élevés que ceux du profil «Économie et gestion». Le Collège aurait intérêt à analyser plus en détail les raisons pour lesquelles plusieurs élèves ne réussissent pas les cours du tronc commun et quels sont les impacts de ces échecs sur leur cheminement scolaire. Pour favoriser une bonne connaissance de la clientèle, la Commission *suggère* au Collège de se doter d'un outil de suivi du cheminement scolaire des élèves, depuis la fin du secondaire jusqu'à leur entrée et leur réussite à l'université, incluant éventuellement l'utilisation des mesures de soutien et d'encadrement.

Comme le révélait le rapport, les taux de diplomation des élèves du programme sont supérieurs à ceux des autres établissements et sont même parmi les plus élevés du réseau, étant respectivement de 45 %, 39 % et 69 % pour les cohortes de 1991 à 1993. Il en est de même pour les taux de persévérance qui sont de 78 %, 73 % et 81 % pour les mêmes années. La Commission estime que ces résultats remarquables sont non seulement dus au mérite des élèves, mais qu'ils reflètent également la qualité de l'encadrement qui leur est fourni.

L'activité d'intégration prend des formes différentes selon les profils. Pour le profil «Économie et gestion», elle se réalise par l'entremise d'un travail de session à compléter en équipe et devant intégrer les acquis de plusieurs cours. Elle consiste à effectuer l'analyse d'une entreprise réelle et de projeter ce qu'elle devrait devenir dix ans plus tard. Les élèves doivent aussi élaborer une réflexion personnelle sur l'intégration des apprentissages effectués lors de cette activité.

Pour le profil «Individu et société», l'activité prend la forme d'un cours spécifique depuis 1992-1993. L'objectif de ce cours est d'amener les élèves à concevoir un modèle de société pour le XXI^e siècle, ce thème devant être traité sous l'angle de deux ou trois disciplines. La démarche proposée aux élèves comporte trois volets : une session d'observation dans le milieu, une démarche de résolution de problèmes et une prospective. En collaboration avec les élèves, le Département de Sciences humaines a même organisé un Symposium des Sciences humaines au printemps 1996, qui a permis de mettre en valeur les réalisations des élèves de ce programme.

Les activités d'intégration mises en place par le Cégep de Saint-Félicien sont remarquables. Elles sont le fruit d'une réflexion de la part des professeurs, qui ont fait preuve de leadership pour les implanter et les développer.

Le taux de réussite des élèves du Collège au test ministériel de français est inférieur à celui des élèves du réseau et, comme le souligne le rapport, il devrait être augmenté, étant de 58 % en 1994. La Commission a aussi constaté, lors de la visite, un certain relâchement au niveau de la langue parlée. Par ailleurs, depuis la période d'autoévaluation, le Collège s'est doté d'une *Politique de valorisation de la langue* qu'il considère comme un premier pas pour améliorer la qualité du français écrit des élèves. La Commission l'invite à l'appliquer avec rigueur.

Quant à la préparation aux études universitaires, les trois quarts des 47 diplômés qui ont répondu au sondage estiment que la formation reçue les a bien préparés à entreprendre des études universitaires et qu'ils possèdent une base suffisante pour réussir à l'université.

La gestion du programme

Le sous-critère retenu pour l'évaluation de la qualité de la gestion du programme met l'accent sur les structures de gestion, la qualité des communications entre les intéressés et le degré d'implantation de l'approche programme.

Diverses instances participent à la gestion du programme de *Sciences humaines* : Direction des études, départements, Service de l'organisation scolaire et Commission des études. Rappelons l'existence de deux structures différentes responsables des deux profils du programme.

La Commission a constaté, lors de la visite, que les structures retenues entraînent des effets jusque dans la perception que les élèves ont de leur projet d'études immédiat et futur. Les élèves du profil «Économie et gestion» ont une représentation des Sciences administratives,

vers lesquelles plusieurs se dirigent, surtout dans leurs dimensions techniques. Les choix organisationnels semblent donc avoir affecté l'orientation du nouveau programme de *Sciences humaines*.

La Commission recommande au Cégep de Saint-Félicien de mettre en place un mécanisme formel efficace qui favorise la gestion concertée des deux profils de telle sorte que soit mis en oeuvre un seul programme de Sciences humaines.

Le rapport d'autoévaluation fait état de quelques situations problématiques au niveau de la communication entre la Direction et le personnel enseignant. Ces situations touchent, par exemple, le suivi des politiques, les contraintes administratives, le manque de concertation entre les intervenants sur les grilles de cours et la réinscription des élèves ayant cumulé des échecs. La visite, tant au Centre d'études collégiales de Chibougamau qu'au Cégep de Saint-Félicien, a permis de se rendre compte que, malgré la recherche de consensus et les consultations fréquentes des intervenants, la communication n'est pas assez efficace parce qu'elle manque de clarté, ce qui affaiblit l'exercice du leadership. La Commission **suggère** au Collège de prendre toutes les mesures pour clarifier les contenus des communications afin d'accélérer la prise de décisions et d'assumer de façon plus évidente le leadership pédagogique.

Conclusion

Au terme de son évaluation, la Commission en arrive à la conclusion que le programme de *Sciences humaines* (300.01) du Cégep de Saint-Félicien est un programme de qualité qui permet aux élèves de bien se préparer aux études universitaires. Sa qualité repose en grande partie sur la compétence, l'engagement et la disponibilité des professeurs. Les mesures de dépistage, de soutien et de suivi des élèves sont remarquables et ont des répercussions positives sur les taux de réussite des cours et sur les taux de diplomation. La variété des méthodes pédagogiques, la charge de travail adéquate, l'application systématique de la PIEA, la rigueur des évaluations et la qualité de l'activité d'intégration sont d'autres points forts du programme.

La Commission constate néanmoins qu'à certains égards, le programme devrait être amélioré. C'est pourquoi elle formule des recommandations dans le but :

- ♦ de développer une vision commune du programme pour les deux profils;
- ♦ de mettre en place un mécanisme formel qui favorise la gestion concertée du programme.

Outre ces recommandations, la Commission énonce également des suggestions concernant la spécialisation des profils, l'absence de cours de mathématiques dans le profil «Individu et société», la familiarisation des élèves aux nouvelles technologies de l'information, le soutien aux professeurs en la matière, l'implantation d'un outil de suivi du cheminement scolaire des élèves et l'amélioration de l'efficacité de la communication.

La prise en compte de ces suggestions et des autres remarques formulées au fil du texte devrait contribuer à parfaire la mise en oeuvre du programme de *Sciences humaines* offert au Cégep de Saint-Félicien.

Les suites de l'évaluation

En réponse au rapport préliminaire d'évaluation du programme de *Sciences humaines*, le Cégep de Saint-Félicien a fait état d'actions réalisées dans le but d'améliorer la qualité de la mise en oeuvre de ce programme.

Actions réalisées :

- Le Collège a maintenant accès au réseau Internet. Une formation de 15 heures a été offerte à l'ensemble des professeurs afin de les familiariser avec cette nouvelle technologie. Les élèves ont aussi accès à Internet dans un laboratoire d'informatique ouvert à tous.
- Afin d'uniformiser davantage les grilles de cours des deux profils, les élèves suivent le même cours d'intégration (300-301-94), ce cours ayant pris la place de celui d'entrepreneurship (401-979-91) dans le profil «Économie et gestion». L'approche pédagogique et le plan de cours sont identiques pour les deux profils. Depuis la session d'hiver 1997, tous les professeurs donnant ce cours se rencontrent hebdomadairement afin de coordonner les exercices et les travaux que doivent exécuter les élèves.
- Le Service d'organisation scolaire est sous la responsabilité du directeur des études depuis janvier 1997.

La Commission estime que les actions entreprises devraient contribuer à améliorer la qualité de la mise en oeuvre du programme. Elle s'attend à recevoir, au moment opportun, un rapport présentant les progrès accomplis au regard des recommandations formulées dans la présente évaluation.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président